

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2014)
Heft: 2026

Artikel: La cassure pourrait être bien pire qu'en 1992 : la ligne de fracture change de nature dès lors que la métropole zurichoise a rejoint les Romands
Autor: Miéville, Daniel S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012684>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de cette importance.

Le recomptage qui se justifie lorsque le résultat est très serré n'équivaut évidemment pas à un deuxième vote. Il doit permettre au contraire une meilleure acceptation du résultat comme [l'expression fidèle et sûre](#) de la volonté des citoyens que garantit la Constitution.

Une fois adoptée, une révision constitutionnelle, qu'elle soit issue d'une proposition des autorités ou d'une initiative populaire, fait partie de l'ordre juridique suisse. Conformément au principe du parallélisme des formes, seul un autre scrutin

de même nature – soit recueillant la double majorité du peuple et des cantons – permet d'abroger la nouvelle disposition. Cette abrogation peut avoir lieu sans délai de carence: le constituant peut défaire très rapidement ce qu'il a fait. Pour le nouvel article 121a de la Constitution, cela supposerait de pouvoir faire basculer aussi la majorité des cantons dans l'autre camp.

Mais le peuple et les cantons ont également toute marge de manœuvre pour modifier le nouvel article, ou adopter une [nouvelle disposition](#) sur la politique européenne de la

Suisse qui aurait peut-être plus de chances de succès. Il appartiendrait ensuite aux autorités d'interpréter les différentes dispositions pour les concilier autant que possible. Les jeux ne sont donc pas faits.

La démocratie n'est pas très éloignée du sport. Comme aux Jeux olympiques, les règles du jeu doivent être clairement établies pour que le verdict d'une compétition – même cruel – puisse être accepté par tous. Et le résultat d'un jour n'empêche aucunement les perdants de continuer à se battre pour remporter les prochaines échéances.

La cassure pourrait être bien pire qu'en 1992

La ligne de fracture change de nature dès lors que la métropole zurichoise a rejoint les Romands

Invité: Daniel S. Miéville - 16 février 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25268>

La capacité de résilience des vaincus après le refus de l'Espace économique européen le 6 décembre 1992 est *a posteriori* aussi étonnante que l'ampleur des [majorités](#) (80% à Neuchâtel, plus de 78% chez les Vaudois et les Genevois) qui s'étaient exprimées dans les cantons romands en faveur de l'EEE.

Le choc fut certes rude. Mais la violence des réactions n'eut d'égal que leur caractère éphémère. On cessa très vite de rêver à un séparatisme romand et à d'autres fariboles du même tonneau. Une fois

sortis de la transe pro-européenne et de la transe anti-européenne, selon l'expression du professeur René Schwok, les Romands et les Alémaniques ont réappris à vivre, plus ou moins bien, ensemble.

Il est à relever que le sursaut et l'indignation demeurèrent circonscrits à un milieu étroit. La classe politique, à de très rares exceptions près, se résigna en l'espace d'un instant. Ce sont les mouvements de jeunesse qui rallumèrent provisoirement le flambeau, en tenant

soigneusement les partis à l'écart de leurs initiatives, qui s'avérèrent en fin de compte malheureuses.

On n'entend guère les jeunes aujourd'hui et c'est même assez curieux, alors que les étudiants sont directement concernés par les menaces qui pèsent sur Erasmus et sur la recherche. Les entendrait-on que l'on pourrait du reste leur demander combien d'entre eux ont pris part au scrutin. Il apparaît que l'ouverture au monde global n'incite pas à se préoccuper du contexte local.

Le clivage entre Romands et Alémaniques tel qu'il s'est manifesté en 1992 était sans doute plus aisément dépassable que celui d'aujourd'hui. La cassure qui est apparue le 9 février ne recouvre pas la ligne de fracture habituelle, et ses conséquences sont de ce fait plus difficiles à évaluer. Elle pourrait laisser des traces plus profondes. Le simple fait que les Romands ne sont plus tout seuls, mais ont été rejoints par la métropole zurichoise, avec son poids économique et politique, change les données du problème.

En 1992, les Romands n'avaient été privés que de leurs illusions. La majorité, aussi mince que dimanche dernier, avait brisé leurs élans, leurs attentes, mais n'avait pas menacé comme aujourd'hui leur prospérité, ni la fierté qu'ils tirent de l'avoir construite.

Cette réussite a d'autant plus de prix qu'elle a un goût de revanche. Genève et Vaud sont sortis d'un trou profond; Fribourg et le Jura ont comblé leur retard. Cette fierté leur a rendu plus facile de vivre avec l'indifférence, voire le mépris de leur compatriotes alémaniques, qui s'est notamment exprimé par l'usage généralisé du dialecte. Les «*Greys de la Suisse*» ne contribuent-ils pas, au travers de la péréquation financière, à l'entretien des adorateurs des nains de jardin? Et en plus ils sont prêts à payer le prix de leur branchitude sur le poulx de la planète. Et ils n'ont même

pas peur de l'avenir, comme ils l'ont montré lors du scrutin.

On mesurera peut-être ultérieurement l'effet dévastateur des invectives adressées par Christoph Blocher à ses compatriotes. Il est en effet difficile de qualifier autrement le procès en défaut de patriotisme qu'il instruit contre les Romands et les citoyens. On observe aujourd'hui une sorte d'*hubris* de la majorité populaire, qui répond à la transe pro et anti-européenne de 1992 évoquée plus haut. Elle donne tous les droits à ceux qui ont réuni une poignée de suffrages de plus. Non seulement les vaincus sont malvenus de se plaindre, mais le seul fait de s'être opposés à la majorité en fait des mauvais Suisses.

Ce qui change tout, c'est que les Romands ne sont plus seuls. Et la réaction ne vient pas aujourd'hui d'un groupe social particulier, aisément marginalisable parce que manquant des relais politiques nécessaires pour peser vraiment. C'est au sein des pouvoirs institutionnels, au niveau des cantons et des villes que l'incompréhension et la colère se manifestent aujourd'hui.

Ils ont un autre poids et une autre légitimité que le Conseil suisse des associations de jeunesse (Csaj) il y a 20 ans, ceci dit sans vouloir minimiser le mérite de ceux qui s'engagèrent à l'époque pour défendre leurs convictions. Dix villes s'expriment en tant que telles en exigeant d'être parties

prenantes à la discussion sur les suites à donner à l'initiative. Cela a un autre poids qu'une protestation platonique de l'Union des villes suisses. Quoi qu'il arrive désormais, il en restera quelque chose. Les cantons avaient profité de l'avant et après vote sur l'EEE pour s'affirmer et gagner en compétences. Les villes pourraient à leur tour saisir l'occasion aujourd'hui.

Ajoutons encore qu'il ne s'agit pas seulement d'une question d'intérêts matériels, mais que c'est aussi une question d'image. La Suisse a perdu le 9 février son exemplarité. Elle qui avait toujours été, pour l'Europe, une sorte d'étalon-or de l'entente entre différentes communautés, de l'exercice des droits démocratiques et de l'équilibre entre le pouvoir central et les autres niveaux de décision, cesse d'être un exemple. Ou plus précisément, elle ne l'est plus en premier lieu pour ceux qui voudraient construire une Europe meilleure et plus à l'écoute des peuples. A en juger par ceux qui ont applaudi le plus bruyamment, à l'étranger, le vote du 9 février, elle inspire surtout ceux qui veulent la défaire pour renouer avec les vieux démons du nationalisme et du protectionnisme.

Pour la Genève internationale, pour le Pays de Vaud qui abrite le mouvement olympique et les fédérations sportives internationales, pour la patrie de Dunant, Dufour et Guisan, c'est une blessure d'image qui s'ajoute à tout le reste.